

Par courriel : gilbert.paille@ccqf-cqfb.ca
ivoyageur@cngov.ca

27 octobre 2015

Monsieur. Gilbert Paillé, président
Monsieur. Isaac Voyageur, vice-président
Conseil Cris-Québec sur la foresterie
2875, boul. Laurier, Édifice le Delta 1
11^e étage, local 1180
Québec, QC G1V 2M2

Monsieur Paillé
Monsieur Voyageur,

Je vous remercie de votre évaluation franche et directe de la situation dans laquelle se trouve le Conseil Cris-Québec sur la foresterie à l'égard des planifications forestières et de la mise en œuvre de son mandat dans son ensemble. Soyez assuré que le gouvernement de la Nation crie partage plusieurs des préoccupations soulevées dans votre lettre du 20 août 2015, en l'absence d'un régime forestier adapté harmonisé fonctionnel depuis 2013.

Bien que la situation n'était pas idéale, nous avons tiré de ces trois années de « transition » plusieurs leçons que nous espérons incorporer dans une entente finale et qui nous permettront de prendre en considération des éléments que nous n'aurions peut-être pas décelés autrement. Comme vous le savez également, le gouvernement de la Nation crie a été en mesure de résoudre le différend qui était en suspens avec le gouvernement du Québec au sujet des aires de trappe Baril-Moses. Cette nouvelle entente a établi la date butoir du 1^{er} décembre 2015 pour harmoniser la Loi sur l'aménagement durable des forêts et l'entente de la Paix des braves. Nous avons confiance de pouvoir atteindre cet objectif.

Je vous remercie à nouveau de votre dévouement constant envers ces questions et du soutien que le Conseil a fourni aux deux parties lors de ces trois dernières années qui ont présentées de réels défis.

Merci,

Dr. Matthew Coon Come
Grand chef/Président

c. c. Laurent Lessard, Ministre des Forêts de la Faune et des Parcs
Richard Savard, Sous-ministre, Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs
Abel Bosum, Cree Québec Negotiator, GCC(EI)/GNC